

RCS Colmar TI 449 594 670 – SIRET 449 594 670 00019 **B.P. 29 - 68370 ORBEY** www.cashin-france.com POÊLE A BOIS CHARLESTON C2-01 C2-02 C3-02 C4-02 C5-02

NOTICE D'INSTALLATION ET D'UTILISATION

	Page
1. CARACTERISTIQUES TECHNIQUES	3
2. INSTALLATION	4
3. UTILISATION	6
4. ENTRETIEN	8
5. SERVICE APRES-VENTE	8





Illustrations non contractuelles

-IMPORTANT-

Vous venez d'acquérir un appareil de chauffage au bois de notre gamme. Nous vous félicitons de votre choix. Cet appareil a été étudié avec soin. Pour en tirer tous les avantages que vous êtes en droit d'en attendre, faites appel à un spécialiste de notre marque. Il réalisera l'installation dans les règles de l'art et assurera les meilleures conditions de fonctionnement, de sécurité et assumera l'entière responsabilité de l'installation finale. Avant la lère mise en service de votre poêle, lisez attentivement la présente notice d'installation et d'utilisation. Cette notice doit être conservée ainsi que le bon de garantie (indiquant le modèle et le N° série). Le non-respect des indications de ces documents entraîne l'entière responsabilité de celui qui effectue l'intervention et le montage.

-MISES EN GARDES-

- Cet appareil est destiné à brûler du bois, en aucun cas il ne pourra servir d'incinérateur ou brûler des combustibles liquides, du charbon ou dérivés.
- Respecter toutes les réglementations locales et nationales ainsi que les normes européennes lors de l'installation et de l'utilisation de l'appareil.
- L'appareil de chauffage est chaud lorsqu'il fonctionne, particulièrement la face vitrée. Il reste chaud longtemps, même si les flammes ne sont plus visibles. Prendre les précautions pour éviter tout contact avec l'appareil (des jeunes enfants particulièrement).
- Avant d'accéder aux dispositifs de connexion électrique, tous les circuits d'alimentation doivent être mis hors tension.
- Cet appareil doit être installé conformément aux spécifications des normes en vigueur. L'installation par un professionnel qualifié est recommandée.
- Les instructions de la présente notice sont à suivre scrupuleusement. Conserver soigneusement cette notice.
- La responsabilité du constructeur se limite à la fourniture de l'appareil. Elle ne saurait être recherchée en cas de non-respect de ces prescriptions.

Sont spécialement interdits :

- L'installation de matières pouvant être détériorées ou altérées par la chaleur (mobilier, papier peint, boiseries...)à proximité immédiate de l'appareil.
- L'utilisation de tout combustible autre que le bois naturel et la lignite.
- Toute modification de l'appareil ou de l'installation non prévue par le fabricant, qui dégagerait celui-ci de ses responsabilités et annulerait la garantie. Utiliser exclusivement des pièces de rechange recommandées par le fabricant.
- Le non-respect de ces indications entraîne l'entière responsabilité de celui qui effectue l'intervention et le montage.
- Les installations dans les lieux publics sont soumises au règlement sanitaire départemental, déposé à la préfecture de votre région.
- Le fabricant se réserve le droit de modifier, sans préavis, la présentation et les cotes de ses modèles ainsi que la conception des montages si nécessaire. Les schémas et textes de ce document sont la propriété exclusive du fabricant et ne peuvent être reproduits sans son autorisation écrite.

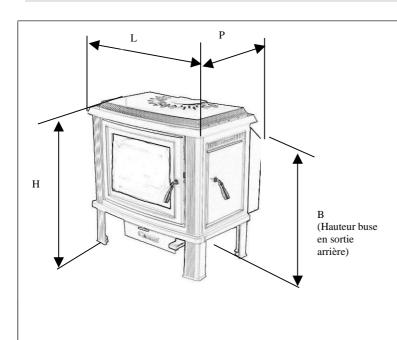
-INFORMATIONS DE MONTAGE IMPORTANTES-

Votre conduit de cheminée « tire bien », mais vous ne connaissez pas la valeur de sa dépression! La dépression ou le tirage d'un conduit se mesure en Pascal (Pa). Tous nos poêles sont conçus, optimisés et fabriqués selon les normes NF EN 13240 pour fonctionner raccordés à un conduit de cheminée dont la dépression est de 12 Pa. Très fréquemment (plus d'un conduit sur deux), il y a un tirage trop important (supérieur à 20 Pa) dû à une cheminée haute, à un conduit très performant ou une installation en combinaison avec un tubage. Les appareils fonctionnent alors dans des conditions anormales, qui provoquent :

- Une consommation de bois excessive : celle-ci peut-être multipliée par 3 par rapport à un appareil fonctionnant avec un tirage de 12 Pa.
- Un feu « qui ne tient pas », brûle beaucoup trop rapidement et chauffe très peu.
- La détérioration rapide et irrémédiable de l'appareil (fissuration des plaques de fonte, briques réfractaires, plaque de vermiculite).
- L'annulation de la garantie.

Pour éviter ces problèmes :

Faites contrôler le tirage du conduit (appareil en fonctionnement) par un professionnel, si celui-ci est supérieur à 20 Pa, installez un régulateur de tirage sur le conduit de raccordement ou un adaptateur spécialement conçu pour votre appareil (en option pour certains modèles).



mm	C2	C3	C4	C5
Н	800	800	800	800
L	600	600	780	780
P	480	580	480	580
В	685	685	685	685

1.CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

Modèle	C2	C3	C4	C5
Performance technique				
Catégorie du poêle		Feu continu 10 heures		
Puissance nominale (EN13240)	7 kw	8 kw	9 kw	10 kw
Modulation de puissance	2-12kw	3-15kw	4-16kw	5-18kw
Fonctionnement		Porte(s) fermée(s) uniquement		
Rendement	86.50%	76.30%	86.50%	76.30%
Taux de CO (13%O2)	213mg/mn3	1146mg/mn3	213mg/mn3	1146mg/mn3
Taux OGC (13% O2)	67 mg/mn3	98 mg/mn3	67 mg/mn3	98 mg/mn3
PM (13% O2)	21 mg/mn3	21 mg/mn3	21 mg/mn3	21 mg/mn3
Nox (13% O2)	108 mg/mn3	79 mg/mn3	108 mg/mn3	79 mg/mn3
ETAS %	76.5%	66.3%	76.5%	66.3%
Combustibles	Bois	Bois de chauffage (35 cm conseillé)		
Taille des bûches	50 cm*	50cm*	50 cm	50 cm
Combustibles interdits	То	Tous les autres dont charbons et dérivés		
Sortie de fumées				
Diamètre nominal départ des fumées		150 mm		
Type de raccordement		Vertical et horizontal		
Ventilation du local		1 dm2		
Allure nominale		12 Pa		
Dimensions et poids				
Dimension cm (LxHxP)	60x80x48	60x80x58	78x80x48	78x80x58
Chambre de combustion cm (LxP)	50x30	50x42	60x30	60x42
Poids Kg	150	187	201	250
Plaquette signalétique		au dos de l'appareil		
Options		Bouilleur, porte latérale droite		

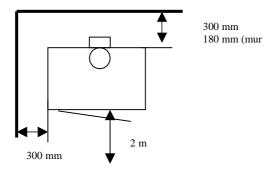
2. INSTALLATION

2.1 Définition

Appareil de chauffage au bois destiné à être installé à proximité d'un mur, peut être déplacé sans travaux annexes. Le raccordement au conduit de fumées se fait au moyen de tuyaux conformes à la norme NFD 35-302 en tôle émaillée ou en acier inoxydable. Le raccordement se fera sur un conduit de fumées individuel.

2.2 Distances d'installation (fig. 2.1)

Quelle que soit l'orientation du raccordement (horizontal ou vertical), un écart d'au moins 300 mm doit être respecté entre le mur et les côtés ou l'arrière de l'appareil.



2.3 Mise en place de l'appareil

Retirer les éventuelles cales de transport.

L'appareil doit être installé sur un sol de capacité portante suffisante. Si la construction existante n'est pas satisfaisante, il faut réaliser les travaux nécessaires pour s'assurer que le sol supporte le poids de l'appareil (par ex. pose d'une plaque de répartition de charge). Installer le poêle à son emplacement définitif, le mettre à niveau. Devant le poêle, dans la zone de chargement, nous recommandons la mise en place d'un revêtement de sol non-combustible et facile d'entretien (carrelage par exemple). Nous vous conseillons d'installer directement votre poêle sur une plaque de verre, ou de tôle, disponible en option.

2.4 déflecteur de fumées (fig. 2.2)

Le déflecteur de fumées est positionné à l'intérieur de l'appareil dans la partie supérieure de la chambre de combustion. Il améliore l'échange de chaleur efficace et facilite la récupération des suies lors du ramonage. Avant d'installer définitivement l'appareil, assurez-vous qu'il soit bien positionné en appui sur la partie arrière. Faite le bouger d'avant en arrière plusieurs fois. Ne pas sortir le déflecteur.



Déflecteur de fumée

2.5 Raccordement

Entrées d'air

Dans le cas d'un habitat à forte isolation et/ou équipé d'un système mécanique de ventilation, d'une hotte aspirante de cuisine ou d'autres appareils domestiques nécessitant une entrée d'air frais, une prise d'air frais extérieur supplémentaire de 1 dm², positionnée en fonction des vents dominants, est nécessaire au bon fonctionnement de l'appareil. Lors du non-fonctionnement de l'appareil, obturer cette entrée d'air frais.

Conduits de fumée

Une vigilance et des soins attentifs doivent être apportés à l'examen de ce point d'installation.

- Le raccordement de cet appareil sur un conduit collectif est interdit.
- Si le conduit existe :

Le faire ramoner par un moyen mécanique (hérisson),

Faire vérifier son état physique (stabilité, étanchéité, compatibilité des matériaux, section...) par un fumiste compétent.

• Si le conduit n'est pas compatible (ancien, fissuré, fortement encrassé) :

Adressez-vous à un spécialiste pour sa remise en état suivant les réglementations en vigueur.

Tuyaux de raccordement

- Nous conseillons l'emploi de tuyaux, émaillés 0,6mm ou peint 2mm ou inox (disponible dans notre catalogue), sans réduction sur leur parcours.
- Le raccordement au conduit doit se trouver dans la pièce même où est installé l'appareil.
- Le tuyau ne dépassera pas à l'intérieur du conduit et les emmanchements seront démontables et étanches.
- Respecter une distance minimale de 16 cm entre le tuyau de raccordement et le mur d'adossement.
- Eviter une trop longue partie horizontale pour rejoindre le conduit. Si celle-ci est inévitable, il faudra lui donner une pente ascendante de 5 cm par mètre.

2.6 Raccordement vertical ou horizontal

A la livraison, la buse est montée pour un raccordement type vertical. Pour un raccordement horizontal, il suffit de démonter la buse et de la remonter en position sortie arrière.

Veillez à bien remettre en place le joint d'étanchéité entre la buse et le corps de chauffe.





3. UTILISATION

- Afin d'éviter tout risque de brûlure utiliser un gant pour manipuler les différentes commandes.
- Le rayonnement calorifique au travers de la vitrocéramique impose l'éloignement de toute matière pouvant être détériorée ou altérée par la chaleur (mobilier, papier peint, boiseries...). Une distance de 1 m évitera tout risque.
- Ne jamais stoker de bois sous le poêle

3.1 COMBUSTIBLES

3.1.1. Bois

Brûler exclusivement du bois de chauffage, en bûches, séché à l'air (2 à 3 ans de stockage sous abri ventilé) de 15 à 20 % d'humidité maximum.

- Préférer les feuillus durs (bouleau, charme, hêtre...),
- Eviter les feuillus tendres (tilleuls, saule, peuplier),
- Proscrire absolument les résineux (pin, sapin...) en usage permanent, ainsi que les bois de récupération traités (traverses de chemin de fer, chutes de menuiserie...) et les déchets domestiques (végétaux ou plastiques).
- Ne jamais faire de flambées par brassées de petits bois, caissettes, bûchettes ou sarments qui provoquent des surchauffes brutales.

3.1.2. Lignite

En utilisation nominale ou au ralenti, en association ou non avec le bois, la briquette de lignite est un combustible économique. Disposer les briquettes en une couche sur un lit de braises, en se limitant à la surface de la grille.

L'utilisation même occasionnelle du charbon ou tous dérivés du charbon est formellement interdite.

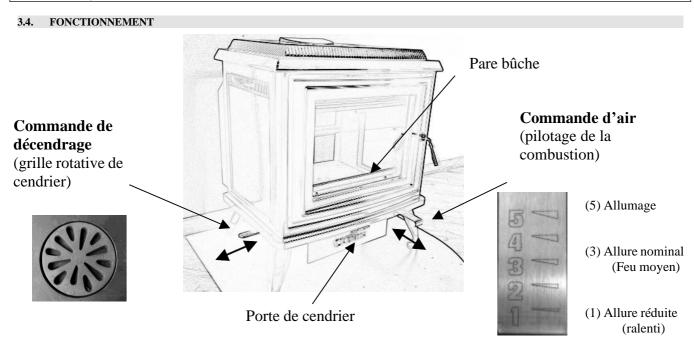
3.2. TIRAGE

La dépression à chaud du conduit de fumées ne doit jamais dépasser 20 Pa. Si le tirage est supérieur, installer un régulateur de tirage (ou un adaptateur de tirage si cette option est disponible). Consulter votre revendeur pour effectuer une mesure de tirage lors de l'installation de l'appareil. Le fonctionnement d'un extracteur de ventilation mécanique contrôlée (VMC) influe sur le tirage, jusqu'à l'inverser. Il doit être en marche lors de la mesure de tirage. En présence d'une VMC, une prise d'air frais extérieur ouverte lors de l'utilisation de l'appareil est indispensable.

3.3. PREMIER ALLUMAGE

Enlever les étiquettes autocollantes (sauf plaquette signalétique), les éventuels cartons de blocage et s'assurer qu'il ne reste rien dans le cendrier. Commencer par un feu léger puis, par paliers, augmenter la charge. Cette mise en température progressive permet la dilatation lente des matériaux et leur stabilisation. Un dégagement de fumées et d'odeurs, dues à la peinture de présentation, s'estompera avec le temps. Procéder ainsi pendant quelques jours avant utilisation normale. Ouvrir les fenêtres pendants les premières mises en température et mener l'appareil à allure nominale prolongée pour faire disparaître toute odeur. Au cours de la 1ère chauffe, vérifier la dépression conformément au tableau des caractéristiques, régler éventuellement le régulateur.

Pour l'allumage, ne jamais utiliser d'essence, d'alcool ni de fioul...



3.4.1. Allumage

Etaler du papier froissé, recouvrir de petit bois et de bûchettes. Placer les commandes conformément au tableau de commande (allumage). Allumer, fermer la porte de chargement. Lorsque le feu a pris, charger 2 bûches et mettre les commandes en position « allure nominale » (tableau 3.1). charger en plusieurs fois plutôt que de manière excessive.

A l'allumage, un « bouchon » thermique du conduit de fumée peut se former. Celui-ci doit être réchauffé progressivement avant d'obtenir le tirage normal.

3.4.2. Rechargement

Recharger le poêle quand il n'y a plus qu'un lit de braises, sans flammes. Ouvrir lentement la porte pour éviter des refoulements de fumée ou des chutes de braises. Recharger, refermer la porte.

3.5. ALLURE NOMINALE

Régler les commandes conformément au tableau (allure nominale). La quantité de combustible détermine l'intensité du feu. Le fonctionnement correct du poêle dépend de son alimentation en air frais.

Tableau de commande

	Allumage	Allure nominale	Allure réduite
Commande de décendrage	Fermé	Fermé	Fermé
Commande d'air de combustion	Position 5	Position 3	Position 1

3.6. CHARGEMENT

Charger en plusieurs fois plutôt que de manière excessive. Disposer la charge de bois vers le fond du foyer pour éviter les chutes de braises. 2 bûches de bois de chauffage (environ 3 kg par heure) suffisent pour atteindre l'allure normale.

IMPORTANT : La porte de chargement doit toujours rester fermée, pour éviter la surchauffe de l'appareil et sa déformation.

La porte de cendrier doit toujours être fermée, quelque soit les phases de fonctionnement.

La grille de décendrage doit être également fermée.

Le pare bûche doit être en place, et bien positionnée.

Laisser 4 à 5 cm de cendre sur la grille de combustion.

3.7 FONCTIONNEMENT RALENTI

Egaliser la couche de braises, charger 2 à 3 bûches, placer les commandes conformément au tableau (allure réduite). Après un fonctionnement au ralenti, faire un feu vif pour réchauffer le conduit et chasser les condensations causées par la combustion ralentie.

3.8 FONCTIONNEMENT EN MI-SAISON

Eviter de fonctionner à allure réduite pendant de longues périodes. La température des fumées n'est pas suffisante, et celles-ci ne peuvent pas être évacuées avant leur condensation.

3.9 FONCTIONNEMENT DU PARE BÛCHE

Le pare bûche permet de diriger l'air primaire vers le centre du foyer, pour améliorer la combustion. Il est important de dégager quotidiennement les cendres se trouvant à sa base.

3.10 EN CAS D'INCIDENT

En cas d'incident dans l'habitation (feu de cheminée, départ de feu dans l'habitation, vents très violents...), fermer rapidement la porte de chargement et toutes les commandes du poêle. Ne pas verser d'eau sur le foyer. Avertir les pompiers.

4. ENTRETIEN

4.1 DECENDRAGE

Garder l'accès libre pour le nettoyage de l'appareil et du conduit. Le décendrage se fait avec la commande, en effectuant des mouvements énergiques d'ouverture et de fermeture.

- Attendre que l'appareil soit refroidi.
- Nettoyer la grille foyère amovible.
- Vider régulièrement le cendrier. L'amas de cendres limite l'arrivée d'air sous la grille, risque d'entraîner sa déformation et perturbe la combustion.
- Replacer le cendrier et la grille avant le fonctionnement.

4.2 ENTRETIEN DES ELEMENTS DE FACADE

Pour raviver l'aspect du poêle, utiliser uniquement un chiffon doux et de l'eau chaude savonneuse (ne pas utiliser de produit abrasif, même légèrement). Essuyer immédiatement.

4.3 NETTOYAGE DE LA VITRE

Nettoyer le vitrage à froid, avec un chiffon humide trempé dans la cendre de bois. Le système de balayage d'air permet de conserver la vitre la plus propre possible. Toutefois, en fonctionnement normal, un léger noircissement peut apparaître dans certaines zones de la vitre. Au ralenti, le balayage de la vitre est moins efficace.

4.4 RAMONAGE OBLIGATOIRE

La législation prévoit 2 ramonages par an (dont un pendant la période de chauffage) effectués avec un moyen mécanique (hérisson). Faites remplir le carnet de ramonage par l'entreprise et conserver la facture.

Après le ramonage du conduit, replacer le déflecteur de fumée (fig. 2.2).

Avant toute nouvelle utilisation du poêle, vérifier que tous les éléments sont bien en place.

4.5 ENTRETIEN ANNUEL

Après chaque saison de chauffe, effectuer un nettoyage complet du poêle et vérifier le bon fonctionnement des parties mobiles de l'appareil.

Remarque : une brique fissurée ne gêne pas le fonctionnement de l'appareil.

5. SERVICE APRES - VENTE

L'appareil comporte des pièces d'usure à contrôler lors de l'entretien annuel. Le revendeur peut fournir les pièces de rechange nécessaires. N'utiliser que des pièces de rechange fournies par le fabricant. Ne pas attendre pour passer commande, en saison de chauffe les délais peuvent augmenter. Pour toute demande de renseignements ou de pièces détachées, indiquer la référence et le numéro de série de l'appareil figurant sur la plaquette signalétique.

CASHIN 8/8 20110317